



Communiqué de presse

Paris, le 9 mai 2017

RÉSULTATS¹ DU PREMIER TRIMESTRE 2017 DU GROUPE BPCE

Bonnes performances de l'ensemble des métiers au premier trimestre 2017
Un résultat net part du groupe de 948 M€², en hausse de 8,2 %

TRÈS BON NIVEAU D'ACTIVITÉ DES MÉTIERS

Banque de proximité : forte activité sur le crédit

- Forte production de crédits : 33 Md€ au premier trimestre 2017
- Hausse des encours de crédit de 4,5 % sur un an

Poursuite de la dynamique en Assurance

- Déploiement de l'offre d'assurance vie de Natixis dans le réseau Caisse d'Épargne avec une collecte nette de 1,9 Md€ au premier trimestre 2017 (multipliée par 3 en un an)
- Assurance non vie³ : portefeuille de contrats en hausse de 9 % sur un an

Gestion d'actifs : retour d'une collecte positive aux États-Unis

Banque de Grande Clientèle (BGC) : accélération de la dynamique de Global markets et contribution accrue des plates-formes internationales

UN RÉSULTAT AVANT IMPÔT⁴ EN HAUSSE DE 11,6 % SUR UN AN

Performance résiliente de la Banque de proximité

- Baisse limitée du RAI de 4,1 %, à 1,1 Md€² grâce à une bonne résistance du PNB et des frais de gestion contenus

Contribution de la BGC au résultat avant impôt en forte augmentation : + 81,4 %, à 422 M€²

Résultat brut d'exploitation⁴ : + 11,9 % sur un an (en dépit de la hausse de la contribution au FRU)

Coût du risque stable à 22 pb, inférieur à la moyenne de cycle (30 à 35 pb)

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Baisse des frais de gestion dans les réseaux : la base de coûts diminue dans le réseau BP (- 0,1 %) et dans le réseau Caisse d'Épargne (- 1,7 %) hors coûts de transformation

Fusions : 31 banques régionales en mai 2017 contre 35 il y a un an :

- 2 fusions en 2016 et une fusion finalisée début mai 2017
- 1 nouveau projet de rapprochement annoncé en mars 2017

RATIO DE TLAC DÉJÀ CONFORME AUX EXIGENCES 2019

Ratio de CET1⁵ de 14,4 % en progression de 10 pb depuis le 31 décembre 2016

Ratio de TLAC de 19,7 %⁵

¹ T1-16 pro forma (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse), sauf mention contraire toutes les variations sont exprimées par rapport au 31/03/2016

² Hors éléments non économiques et exceptionnels et après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21

³ Entités comprises : CNP Assurances, Natixis Assurances, Prépar Vie (collecte brute des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne)

⁴ Hors éléments non économiques et exceptionnels

⁵ Estimation au 31/03/2017 - CRR / CRD IV sans mesures transitoires (sauf IDA sur pertes reportables) ; les fonds propres additionnels de catégorie 1 tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur

Le 9 mai 2017, le conseil de surveillance du Groupe BPCE, présidé par Pierre Valentin, a examiné les comptes du groupe pour le premier trimestre 2017.

Pour François Pérol, président du directoire du Groupe BPCE : « Nos résultats, ce trimestre, confirment la solidité de nos fondamentaux et la résilience de notre modèle de banque universelle. Grâce à une activité en croissance dans tous nos grands métiers, nos revenus progressent de 4,9 %⁴ avec notamment une augmentation de 4,5 % de nos encours de crédits en Banque de proximité, le fort développement de nos activités d'assurance, la très forte progression ce trimestre de nos activités de marché et le retour de la gestion d'actifs à une croissance positive. Des frais de gestion bien maîtrisés et une nouvelle baisse du coût du risque permettent au résultat net de progresser de 8,2%². »

1. RÉSULTATS⁶ CONSOLIDÉS DU GROUPE BPCE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2017

Le Groupe BPCE publie des résultats solides au premier trimestre 2017, avec une hausse de 4,9 %⁴ de l'ensemble de ses revenus, soulignant la **bonne performance des trois métiers du groupe** (Banque de proximité, Epargne, Banque de Grande Clientèle, voir ci-dessous). Malgré le contexte de taux bas, les revenus de la Banque de proximité n'ont diminué que de 0,8% (hors variation de la provision épargne logement) grâce à une activité dynamique. La Banque de Grande Clientèle a délivré de très bons résultats avec une hausse de ses revenus de 25,9 %, tout comme l'Epargne (+ 8,1 %).

Dans ce contexte, les résultats du groupe ont encore progressé au premier trimestre 2017 : le résultat net part du groupe atteint 948 millions d'euros², en hausse de 8,2 %.

Le Groupe BPCE dispose d'une **structure financière solide et renforcée**, avec un ratio de TLAC « fully loaded » à 19,6 % au 31 mars 2017, dépassant l'exigence réglementaire de 19,5 % à début 2019.

Le Groupe BPCE a pu également compter, durant ce premier trimestre, sur une **dynamique d'excellence opérationnelle** bien engagée, en anticipation du prochain plan stratégique 2018-2020, qui sera présenté lors des *Investor Days*, le 20 novembre 2017 pour Natixis et le 29 novembre 2017 pour le Groupe BPCE.

Modification de l'information sectorielle au premier trimestre 2017

A compter du premier trimestre 2017, l'information sectorielle se présente de la manière suivante :

Trois pôles métiers :

- La **Banque de proximité**, comprenant le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Epargne, les Services Financiers Spécialisés (Affacturage, Cautions et garanties, Crédit à la consommation, Crédit-bail, Épargne salariale, Financement du cinéma, Paiements, Titres) et les Autres réseaux (Crédit Foncier, Banque Palatine, BPCE International) ;
- L'**Épargne**, comprenant la Gestion d'actifs et la Banque privée ainsi que l'Assurance ;
- La **Banque de Grande Clientèle**, comprenant les Global markets et Global finance & Investment banking.

Un pôle **Hors métiers**, qui regroupe le Corporate Center (comprenant BPCE SA et le Hors Pôle de Natixis), les Participations financières et les autres activités (activités transverses, activités d'investissement, filiales immobilières...).

⁶ T1-16 pro forma (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse), sauf mention contraire toutes les variations sont exprimées par rapport au 31/03/2016

Résultats consolidés du premier trimestre 2017 : résultat net part du groupe² de 948 millions d'euros, en hausse de 8,2 %

Le **produit net bancaire**⁷ du Groupe BPCE s'élève, pour le premier trimestre 2017, à 6 069 millions d'euros, soit une hausse de 4,9 % par rapport au premier trimestre 2016 grâce à une très forte progression des revenus des métiers de la **Banque de Grande Clientèle** (+ 25,9 %), un net rebond du pôle **Epargne** (+ 8,1 %), porté par la Gestion d'actifs en Europe et la solide dynamique en Assurance, et à une diminution contenue des revenus de la **Banque de proximité** (- 0,8 %, hors variation de la provision épargne logement). Cette baisse maîtrisée des revenus de la Banque de proximité s'explique par une bonne résistance du produit net bancaire des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne dans un contexte de pression continue sur la marge nette d'intérêt, par une évolution favorable des commissions et par un produit net bancaire des Financements spécialisés (métiers désormais inclus dans la Banque de proximité) en croissance sur tous les segments.

Les **frais de gestion**⁷ du groupe s'élèvent à 4 504 millions d'euros pour le premier trimestre 2017, en hausse de 2,6 % sur un an. Cette hausse s'explique, entre autres, par l'augmentation des contributions réglementaires (enregistrées dans le pôle Hors Métiers). Hors augmentation de la contribution estimée au FRU (256 millions d'euros au premier trimestre 2017 contre 229 millions d'euros au premier trimestre 2016), les frais de gestion du groupe progressent de 2,0 %. Les frais de gestion de la Banque de proximité diminuent de 0,5 %⁷. Ceux des métiers Epargne et Banque de Grande Clientèle connaissent une évolution modérée au regard du développement soutenu de leurs activités.

Le **résultat brut d'exploitation**⁷ du groupe s'élève à 1 565 millions d'euros, en hausse de 11,9 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque** du groupe s'élève à 366 millions d'euros⁷ pour le premier trimestre 2017. Il enregistre, par rapport au premier trimestre 2016, une baisse de 1,6 %⁷, s'établissant à 22 points de base⁸ au premier trimestre 2017 (contre 24 points de base au premier trimestre 2016). Ce niveau bas est équivalent au coût du risque moyen annuel de l'année 2016. Le taux d'encours douteux sur les encours bruts diminue, passant de 3,6 % au 31 mars 2016 à 3,4 % au 31 mars 2017, et le taux de couverture des créances douteuses (y compris les sûretés relatives aux encours dépréciés) s'établit à 82,5 % au 31 mars 2017 (contre 82,3 % au 31 mars 2016).

- Pour les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, l'évolution du coût du risque confirme la tendance baissière des provisions individuelles ;
- Pour la Banque de Grande Clientèle, le coût du risque s'améliore fortement par rapport au premier trimestre 2016 qui intégrait l'effort de provisionnement sur le secteur Pétrole & Gaz.

Le **résultat avant impôt**⁷ du groupe augmente significativement, de 11,6 %, et s'établit à 1 274 millions d'euros au premier trimestre 2017.

Les **impôts sur le résultat**⁷ du groupe s'élèvent à 497 millions d'euros, en hausse de 11,1 % par rapport au premier trimestre 2016. Le taux d'impôt est structurellement élevé au premier trimestre (41,6 % au premier trimestre 2017 et 40,6 % au premier trimestre 2016), la contribution au Fonds de résolution unique (FRU) et la Taxe de risque systémique des banques (TSB) n'étant pas déductibles.

Le **résultat net part du groupe**⁷ est en hausse de 9,7 % comparé au premier trimestre 2016 et s'établit à 664 millions d'euros. Après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le résultat net part du groupe⁷ s'élève à 948 millions d'euros, en progression de 8,2 %, le **coefficient d'exploitation**⁷ diminue de 1,6 point, s'établissant à 68,3 % et le **ROE**⁷ du groupe ressort à 6,2 %, stable sur un an. Après prise en compte des éléments non économiques et exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat net part du groupe publié** s'élève à 623 millions d'euros, en hausse de 8,8 %.

⁷ Hors éléments non économiques et exceptionnels (présentés à la fin de ce communiqué de presse)

⁸ Coût du risque en points de base annualisés sur encours bruts de crédits à la clientèle début de période

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER TRIMESTRE 2017 DU GROUPE BPCE

En millions d'euros	T1-17	Impact des éléments non économiques et exceptionnels	T1-17 retraité
Produit net bancaire	6 062	- 6	6 069
Frais de gestion	- 4 561	- 57	- 4 504
Résultat brut d'exploitation	1 501	- 64	1 565
Coût du risque	- 375	- 9	- 366
Résultat avant impôt	1 201	- 73	1 274
Impôts sur le résultat	- 473	24	- 497
Intérêts minoritaires	- 105	8	- 113
Résultat net part du groupe	623	- 41	664
<i>Retraitement de l'impact IFRIC 21</i>	284		284
Résultat net part du groupe – après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21	907	- 41	948
Coefficient d'exploitation	69,3 %		68,3 %
ROE	4,0 %		6,2 %

En millions d'euros	T1-16 pf	Impact des éléments non économiques et exceptionnels	T1-16 pf retraité	T1-17 retraité / T1-16 pf retraité variation %
Produit net bancaire	5 732	- 55	5 787	+ 4,9 %
Frais de gestion	- 4 405	- 16	- 4 388	+ 2,6 %
Résultat brut d'exploitation	1 328	- 71	1 399	+ 11,9 %
Coût du risque	- 372		- 372	- 1,6 %
Résultat avant impôt	1 071	- 71	1 142	+ 11,6 %
Impôts sur le résultat	- 412	35	- 447	+ 11,1 %
Intérêts minoritaires	- 86	3	- 89	+ 26,7 %
Résultat net part du groupe	572	- 33	605	+ 9,7 %
<i>Retraitement de l'impact IFRIC 21</i>	270		270	
Résultat net part du groupe - après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21	843	- 33	876	+ 8,2 %
Coefficient d'exploitation	70,8 %		69,8 %	- 1,6 pt
ROE	4,0 %		6,2 %	

T1-2016 pro forma, se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse

2. RATIOS DE SOLVABILITÉ ÉLEVÉS POSITIONNANT FAVORABLEMENT LE GROUPE POUR LE RESPECT DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES À VENIR

2.1 Génération continue de CET1

Le ratio de CET1⁹ du Groupe BPCE a continué de progresser au premier trimestre 2017 avec un niveau estimé à 14,4 % au 31 mars 2017, contre 14,3 % au 31 décembre 2016, soit une hausse de 10 points de base. L'augmentation du ratio de CET1⁹ reflète la génération continue de *Common Equity Tier 1* due à la mise en réserve du résultat (+ 13 points de base depuis le 31 décembre 2016) et aux émissions de parts sociales (+ 15 points de base depuis le 31 décembre 2016).

Le ratio de solvabilité global⁹, estimé à 18,7 % au 31 mars 2017, se stabilise par rapport au 31 décembre 2016 et affiche une hausse de 190 points de base par rapport au 1^{er} janvier 2016 pro forma. Le ratio de solvabilité global sans mesures transitoires, estimé à 18,7 % au 31 mars 2017, poursuit sa hausse avec une augmentation de 20 points de base depuis le début de l'année 2017 et une hausse de 200 points de base depuis le 1^{er} janvier 2016 pro forma.

Les fonds propres globaux⁹ ont augmenté de 0,3 milliard d'euros sur le premier trimestre 2017, passant de 73,0 milliards d'euros au 31 décembre 2016 à 73,3 milliards d'euros estimés au 31 mars 2017. Cette croissance est liée principalement à la hausse des fonds propres CET1 (grâce notamment à la mise en réserve du résultat) qui sont estimés à 56,5 milliards d'euros au 31 mars 2017 contre 56,0 milliards d'euros au 31 décembre 2016.

Les risques pondérés restent maîtrisés, à 391 milliards d'euros au 31 mars 2017, stables par rapport au 31 décembre 2016 (à taux de change courant).

2.2 L'exigence de ratio de TLAC à début 2019 satisfaite dès le premier trimestre 2017

La capacité totale d'absorption des pertes¹⁰ (TLAC, pour *Total Loss Absorbing Capacity*) s'élève à 76,9 milliards d'euros⁹ à fin mars 2017.

Le ratio de TLAC⁹ (en pourcentage des risques pondérés), estimé à 19,7 % au 31 mars 2017, est supérieur au niveau d'exigence de 19,5 % de TLAC requis début 2019. Afin de continuer à respecter cette exigence, le Groupe BPCE prévoit d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 milliards d'euros par an, et ne prévoit pas d'avoir recours à la quotité forfaitaire de dette senior préférée.

Dans le cadre de la politique de TLAC du Groupe BPCE, il y a désormais une probabilité plus élevée d'exercice des calls dont sont assortis les anciens instruments de fonds propres additionnels Tier 1 sans clause de saut de rémunération (*step-up*) émis par BPCE, sous réserve néanmoins, de l'approbation préalable des autorités de supervision bancaire.

Au 31 mars 2017, le ratio de levier^{9,11} s'établit à 5,0 % stable par rapport au 31 décembre 2016.

2.3 Des réserves de liquidité renforcées

Les réserves de liquidité totales¹² du Groupe BPCE s'élèvent à 215 milliards d'euros au 31 mars 2017 dont 61 milliards d'euros d'actifs disponibles éligibles au refinancement banques centrales, 69 milliards d'euros de titres éligibles au ratio LCR et 85 milliards d'euros de liquidités¹² placées auprès des banques centrales.

⁹ CRR/CRD IV sans mesures transitoires (sauf impôts différés actifs sur pertes reportables et pro forma du phasage additionnel du stock d'IDA conformément au règlement 2016/445 pour les périodes antérieures au 31/12/2016); les fonds propres additionnels de catégorie 1 tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur

¹⁰ Au sens du term sheet du 09/11/2015 du Financial Stability Board sur la « Total Loss-absorbing Capacity »

¹¹ Estimation au 31/03/2017 selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission Européenne le 10/10/2014

¹² Hors dépôts MMF US Natixis

Au 31 mars 2017, les réserves de liquidité totales du Groupe BPCE couvrent 154 % du total des encours de refinancement court terme et des tombées court terme des dettes à moyen-long terme (contre 158 % au 31 décembre 2016).

Le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) demeure supérieur à 110 % au 31 mars 2017.

2.4 Un programme 2017 de refinancement moyen-long terme marché réalisé à 60 % au 30 avril 2017

L'accès du Groupe BPCE aux grands marchés de dette lui a permis de lever 11,9 milliards d'euros de ressources à moyen-long terme (MLT) au 30 avril 2017, soit une réalisation de 60 % du programme 2017 de 20 milliards d'euros. Ce montant comprend une émission de 1,85 milliard de dollars réalisée le 29 novembre 2016 en pré-funding pour 2017. La durée moyenne à l'émission est de 8,6 ans et le taux moyen est de mid-swap + 32 points de base. Sur la période, 58 % du refinancement MLT a été effectué sous la forme d'émissions publiques et 42 % sous la forme de placements privés.

Sur les 11,9 milliards d'euros levés au 30 avril 2017 :

- 8,9 milliards d'euros (6,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 2,6 milliards d'euros de dette senior non-préférée) ont été levés sous la forme d'émissions non sécurisées, ce qui représente 74 % de la structure de refinancement MLT, conformément aux objectifs.
- 3,0 milliards d'euros ont été levés sous la forme d'émissions sécurisées, ce qui représente 26 % de la structure de refinancement MLT, conformément aux objectifs.

Sur la période, le Groupe BPCE a continué à lever des montants importants grâce à une diversification significative de sa base d'investisseurs. Ainsi, 54 % des émissions sur le compartiment non sécurisé ont été effectuées en devises autres que l'euro (notamment 34 % en dollar américain et 15 % en yen).

3. RÉSULTATS¹³ DES MÉTIERS : TRÈS BON NIVEAU D'ACTIVITÉ DES MÉTIERS

La contribution des pôles métiers aux résultats du Groupe BPCE au premier trimestre 2017 se décompose comme suit (en excluant le pôle Hors métiers) :

- La **Banque de proximité** contribue à hauteur de 69 % au produit net bancaire du groupe au premier trimestre 2017 (contre 72 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 70 % aux frais de gestion (contre 72 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 60 % au résultat avant impôt (contre 70 % au premier trimestre 2016). Son ROE s'élève à 10 % ; il est au même niveau qu'au premier trimestre 2016.
- Le pôle **Epargne** contribue à hauteur de 15 % au produit net bancaire du groupe au premier trimestre 2017 (contre 14 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 16 % aux frais de gestion (contre 15 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 17 % au résultat avant impôt, comme au premier trimestre 2016. Son ROE s'élève à 15 % ; il est au même niveau qu'au premier trimestre 2016.
- La **Banque de Grande Clientèle** contribue à hauteur de 16 % au produit net bancaire du groupe au premier trimestre 2017 (contre 14 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 14 % aux frais de gestion (contre 13 % au premier trimestre 2016), à hauteur de 23 % au résultat avant impôt (contre 13 % au premier trimestre 2016). Son ROE s'élève à 17 % contre 9 % au premier trimestre 2016.

3.1 Banque de proximité : résistance du PNB, soutenu par de solides performances commerciales

Le métier Banque de proximité regroupe les activités du réseau Banque Populaire, du réseau Caisse d'Épargne, des Services Financiers Spécialisés de Natixis et des Autres réseaux comprenant les filiales Crédit Foncier, Banque Palatine et BPCE International.

La Banque de proximité a conservé une **activité commerciale soutenue** durant le premier trimestre 2017. Avec une production de crédits s'élevant à plus de 33 milliards d'euros au premier trimestre 2017, en forte progression sur tous les segments, la Banque de proximité participe activement au financement de l'économie : hausse de 86 % des crédits immobiliers, de 35 % des crédits d'équipement et de 22 % des crédits à la consommation. Les **encours de crédit** connaissent une croissance régulière, s'établissant à 521 milliards d'euros au 31 mars 2017, soit une hausse de 4,5 % depuis le 31 mars 2016.

Les **encours d'épargne** de la Banque de proximité s'établissent à 672 milliards d'euros au 31 mars 2017, en hausse de 2,0 % depuis le 31 mars 2016 (soit plus de 13 milliards d'euros). Cette évolution résulte, en grande partie, de l'augmentation de l'épargne de bilan, portée notamment par la forte croissance des dépôts à vue (+ 13,7 %).

Les **synergies entre la Banque de proximité et les métiers de Natixis** se sont poursuivies au premier trimestre 2017 :

- dans **l'Assurance vie**, avec un déploiement réussi de l'offre d'assurance vie de Natixis dans le réseau Caisse d'Épargne, conduisant à une forte croissance du chiffre d'affaires chez Natixis ;
- dans **l'Assurance-Prévoyance**, avec une croissance qui reste soutenue, portée par tous les segments ;
- dans les **Services Financiers Spécialisés (SFS)**, les Financements spécialisés ont réalisé de belles performances.

¹³ T1-16 pro forma (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse), sauf mention contraire toutes les variations sont exprimées par rapport au 31/03/2016

Résultats financiers du premier trimestre 2017 de la Banque de proximité

Le **produit net bancaire** de la Banque de proximité s'établit à 4 122 millions d'euros (hors variation de la provision épargne logement) au premier trimestre 2017, enregistrant une légère baisse de 0,8 % sur un an. Le contexte de taux d'intérêt historiquement bas continue à peser sur la marge nette d'intérêt. Les commissions sont en hausse portées par le développement du fonds de commerce et l'équipement des clients. Elles progressent également sur les moyens de paiement. Les commissions relatives aux remboursements anticipés connaissent une progression substantielle au premier trimestre.

Les **frais de gestion** (hors éléments exceptionnels¹⁴) s'établissent à 2 814 millions d'euros pour le premier trimestre 2017, en légère baisse par rapport au premier trimestre 2016 (- 0,5 %).

Le **résultat brut d'exploitation** (hors éléments exceptionnels) est quasiment stable (- 0,1 %) au premier trimestre 2017 et s'élève à 1 295 millions d'euros.

Le **coût du risque**, à 304 millions d'euros au premier trimestre 2017, enregistre une hausse de 8,3 % comparé au premier trimestre 2016 (hausse provenant principalement de BPCE International alors que le coût du risque est en baisse dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne).

La **contribution de la Banque de proximité au résultat avant impôt du groupe** (hors éléments exceptionnels) s'établit à 1 003 millions d'euros au premier trimestre 2017, en diminution de 4,0 % par rapport au premier trimestre 2016. Retraités de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels, le **résultat avant impôt** s'établit à 1 125 millions d'euros au premier trimestre 2017, en baisse de 4,1 % comparé au premier trimestre 2016 et le **coefficient d'exploitation** s'établit à 65,5 %, en légère hausse (+ 0,1 point). Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'établit à 973 millions d'euros au premier trimestre 2017, en diminution de 5,4 % comparé au premier trimestre 2016.

3.1.1 Banque Populaire : PNB porté par le dynamisme des commissions

Le réseau Banque Populaire regroupe les 15 Banques Populaires, dont la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif ainsi que leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle.

- **Fonds de commerce**

Le fonds de commerce du réseau Banque Populaire se développe au premier trimestre 2017, avec une hausse du nombre d'entrées en relation des clients particuliers de 20 % (+ 137 000 clients). Le réseau Banque Populaire poursuit sa stratégie de bancarisation et d'équipement de son fonds de commerce, ce qui se traduit, à fin mars 2017, par une progression du nombre de ses clients bancarisés principaux de plus de 25 ans de 2,6 % sur un an (+ 84 300 clients dont + 78 000 clients équipés).

- **Encours de crédit et d'épargne**

Les encours de crédit s'établissent à 187 milliards d'euros à fin mars 2017, enregistrant une croissance de 7,1 % par rapport au 31 mars 2016.

Les encours d'épargne s'établissent à 246 milliards d'euros au 31 mars 2017. Ils ont enregistré une croissance de 4,3 % par rapport au 31 mars 2016.

- **Assurance**

Les activités d'assurance poursuivent leur croissance, avec une hausse du portefeuille de 10,0 % sur un an pour l'assurance dommages – IARD et de 8,3 % pour la prévoyance et la santé.

¹⁴ Les éléments exceptionnels correspondent aux coûts de transformation (se reporter à la note méthodologique à la fin de ce communiqué de presse)

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 614 millions d'euros au premier trimestre 2017 (hors variation de la provision épargne logement), en hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre 2016. Cette évolution procède notamment d'une diminution de 8,3 % de la marge nette d'intérêt clientèle (hors variation de la provision épargne logement), d'une hausse significative des indemnités de remboursement anticipé (+ 61,4 %) et d'une augmentation de 6,3 % des autres commissions.

Les **frais de gestion** (hors éléments exceptionnels), à 1 107 millions d'euros au premier trimestre 2017, sont en légère baisse (- 0,1 %) par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat brut d'exploitation** (hors éléments exceptionnels) s'établit à 499 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 5,2 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque**, à 105 millions d'euros au premier trimestre 2017, enregistre une baisse significative, de 19,9 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat avant impôt** (hors éléments exceptionnels) s'élève à 404 millions d'euros au premier trimestre 2017, en augmentation de 8,5 % par rapport au premier trimestre 2016. Retraités de l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels, le **résultat avant impôt** ressort à 449 millions d'euros, en hausse de 7,3 %, et le **coefficient d'exploitation** diminue de 1,0 point, à 66,1 % au premier trimestre 2017. Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 393 millions d'euros au premier trimestre 2017, en augmentation de 7,2 % par rapport au premier trimestre 2016.

3.1.2 Caisse d'Épargne : activité commerciale soutenue par la conquête et l'équipement entraînant une croissance des commissions

Le réseau Caisse d'Épargne regroupait, au premier trimestre 2017, les 17 Caisses d'Épargne ainsi que leurs filiales. La Caisse d'Épargne Hauts de France, née de la fusion des Caisses d'Épargne Picardie et Nord France Europe le 1^{er} mai 2017, porte à 16 le nombre de Caisses d'Épargne à compter de cette date.

- **Fonds de commerce**

La stratégie de bancarisation des clients particuliers du réseau Caisse d'Épargne s'est poursuivie durant le premier trimestre 2017 et s'est traduite par une croissance de 2,3 % du nombre de ses clients bancarisés principaux de plus de 25 ans, soit 120 500 clients supplémentaires (dont 102 000 clients équipés). Sur le marché des professionnels, la stratégie de conquête a permis une hausse de 7,0 % du nombre de clients actifs (+ 12 500 clients sur un an). Sur le marché des entreprises, le nombre de clients actifs a progressé de 8,7 % (+ 1 400 clients).

- **Encours de crédit et d'épargne**

Les encours de crédit s'établissent à 240 milliards d'euros au 31 mars 2017, en augmentation de 6,2 % par rapport au 31 mars 2016.

Les encours d'épargne s'établissent à 404 milliards d'euros au 31 mars 2017. Ils ont enregistré une hausse de 1,1 % par rapport au 31 mars 2016.

- **Assurance**

Le réseau Caisse d'Épargne conserve une activité en hausse significative sur l'assurance, ce qui se traduit par une progression du portefeuille de 6,9 % sur l'assurance dommages-IARD et de 11,6 % sur la prévoyance et la santé.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 820 millions d'euros au premier trimestre 2017 (hors variation de la provision épargne logement), en baisse de 2,9 % par rapport au premier trimestre 2016. Cette évolution provient notamment d'une diminution de 10,5 % de la marge nette d'intérêt clientèle (hors variation de la provision épargne logement), d'une hausse significative des indemnités de remboursement anticipé (+ 50,6 %) et d'une augmentation de 2,5 % des autres commissions.

Les **frais de gestion** (hors éléments exceptionnels) s'élèvent à 1 222 millions d'euros au premier trimestre 2017, en baisse de 1,7 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat brut d'exploitation** (hors éléments exceptionnels) s'établit à 594 millions d'euros au premier trimestre 2017, en diminution de 2,6 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque**, à 81 millions d'euros pour le premier trimestre 2017, diminue de 4,5 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat avant impôt** (hors éléments exceptionnels) s'élève à 513 millions d'euros au premier trimestre 2017, en baisse de 2,0 % sur un an. En retraitant l'impact de l'IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels, le résultat avant impôt du trimestre ressort à 564 millions d'euros, en diminution de 2,2 % et le **coefficient d'exploitation** augmente de 0,3 point, à 64,5 % pour le premier trimestre 2017. Après prise en compte des éléments exceptionnels et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** s'élève à 495 millions d'euros au premier trimestre 2017, en baisse de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2016.

3.1.3 Services Financiers spécialisés : bonne résilience du produit net bancaire

Le pôle Services Financiers Spécialisés (SFS) de Natixis compte huit activités réparties au sein de deux métiers : les Financements spécialisés (Affacturage, Cautions et garanties, Crédit à la consommation, Crédit-bail, Financement du cinéma) et les Services financiers (Épargne salariale, Paiements, Titres).

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 344 millions d'euros au premier trimestre 2017, quasiment stable (+ 0,4 %) par rapport au premier trimestre 2016. Plus particulièrement, celui des Financements spécialisés enregistre une hausse de 2 % sur un an, portée par le Crédit à la consommation (+ 2 %), l'Affacturage (+ 4 %) et le Crédit-bail (+ 5 %).

Les **frais de gestion** s'élèvent à 231 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 2,7 % par rapport au premier trimestre 2016. Cette hausse s'explique par l'intégration des structures de paiement du Groupe BPCE chez Natixis.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 113 millions d'euros au premier trimestre 2017, en diminution de 4,0 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque**, à 21 millions d'euros pour le premier trimestre 2017, augmente de 65,9 % par rapport au premier trimestre 2016. Cette détérioration est due principalement au Crédit-bail (base de comparaison défavorable) et au Crédit à la consommation (migration vers un nouveau système de recouvrement). La normalisation est attendue au deuxième trimestre 2017.

Le **résultat avant impôt** s'élève à 92 millions d'euros au premier trimestre 2017, en baisse de 12,5 % sur un an. En retraitant l'impact de l'IFRIC 21, le résultat avant impôt du trimestre ressort à 99 millions d'euros, en diminution de 12,6 %, et le **coefficient d'exploitation** augmente de 1,8 point, à 65,2 % pour le premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

3.1.4 Autres réseaux

Le pôle Autres réseaux est constitué principalement par Crédit Foncier, Banque Palatine et BPCE International.

- **Financement de l'Immobilier**

Le Crédit Foncier est la principale composante du pôle Financement de l'Immobilier.

La production totale de crédits se maintient à un bon niveau, comparable à celui du dernier trimestre 2016, avec 3,2 milliards d'euros au premier trimestre 2017 contre 2,1 milliards d'euros au premier trimestre 2016. Le financement immobilier des particuliers contribue à hauteur de 2,4 milliards d'euros à la production totale de crédits.

Dans le même temps, et principalement du fait des taux élevés de remboursements anticipés au cours des neuf derniers mois, le Crédit Foncier connaît une baisse graduelle de ses encours de crédit. Ces derniers s'élevaient ainsi à 80,7 milliards d'euros au 31 mars 2017 contre 84,6 milliards d'euros au 31 mars 2016.

Dans un contexte de taux bas et de concurrence accrue, la contribution du Crédit Foncier au résultat avant impôt du groupe diminue, passant de 39 millions d'euros au premier trimestre 2016 pro forma à 12 millions d'euros au premier trimestre 2017. Cette évolution est à mettre en regard d'une baisse de 10,7 % du PNB sous l'effet des remboursements anticipés, et de la comptabilisation au premier trimestre 2017 d'une provision relative à un accord de gestion prévisionnelle des départs à la retraite (GPDR) ; dans le cadre d'un nouveau plan d'efficacité opérationnelle, cinq accords ont en effet été signés en début d'année avec les organisations syndicales. Le Crédit Foncier poursuit par ailleurs sa politique de réduction significative des coûts. Ainsi au premier trimestre 2017, les frais de gestion retraités de la provision « GPDR » sont en baisse de près de 7 %.

- **Banque Palatine**

L'encours moyen de crédits augmente, s'établissant à 8,6 milliards d'euros (contre 8,2 milliards d'euros au premier trimestre 2016). Dans le cadre de la politique de maîtrise du coût des ressources, l'encours moyen d'épargne diminue, à 16,6 milliards d'euros (contre 17,7 milliards d'euros au premier trimestre 2016).

La contribution de Banque Palatine au résultat avant impôt s'élève à 18 millions d'euros au premier trimestre 2017 contre 14 millions d'euros au premier trimestre 2016 pro forma. Cette hausse est liée à l'amélioration du coût du risque ; le PNB et les frais de gestion sont, eux, globalement stables.

- **BPCE International**

BPCE International regroupe les filiales internationales du Groupe BPCE hors Natixis.

L'encours de crédit s'élève à 5,5 milliards d'euros (contre 5,8 milliards d'euros au premier trimestre 2016). L'encours d'épargne atteint 5,0 milliards d'euros (contre 5,3 milliards d'euros au premier trimestre 2016).

La contribution de BPCE International au résultat avant impôt est négative au premier trimestre 2017 s'établissant à - 37 millions d'euros. Elle est en forte baisse à la suite d'une dotation de provisions complémentaires sur les portefeuilles de crédit en Tunisie.

3.2 Épargne : poursuite d'une forte dynamique en Assurance et retour d'une collecte positive aux États-Unis

Le pôle Épargne regroupe les activités de Gestion d'actifs et Banque privée et d'Assurance.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** s'établit à 891 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 8,1 % par rapport au premier trimestre 2016. Ce net rebond s'explique par la bonne dynamique de la Gestion d'actifs en Europe et de l'Assurance.

Les **frais de gestion** (hors élément exceptionnel) s'élèvent à 625 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 5,9 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat brut d'exploitation** (hors élément exceptionnel) s'établit à 266 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 13,6 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque** est nul, comme au premier trimestre 2016.

Le **résultat avant impôt** (hors élément exceptionnel) s'établit à 280 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 8,4 % sur un an. Hors élément exceptionnel et après retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt** s'élève à 294 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 9,1 % sur un an et le **coefficient d'exploitation** s'améliore de 1,6 point, à 68,6 % pour le premier trimestre 2017. Après prise en compte de l'élément exceptionnel et annulation du retraitement de l'impact de l'IFRIC 21, le **résultat avant impôt publié** du trimestre ressort à 259 millions d'euros, en hausse de 0,6 %.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

3.3 Banque de Grande Clientèle : accélération de la dynamique de Global markets

Le pôle Banque de Grande Clientèle regroupe les activités de Global markets et de Global finance & Investment banking de Natixis.

- **Résultats financiers**

Le **produit net bancaire** affiche une progression de 25,9 % au premier trimestre 2017, s'établissant à 984 millions d'euros. Hors desk CVA/DVA, il croît de 20 % sur un an, porté, notamment, par la contribution accrue des plates-formes internationales.

Les **frais de gestion** s'élèvent à 563 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 10,0 % par rapport au premier trimestre 2016. La hausse des charges fixes est limitée à 4 %.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 421 millions d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 56,1 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **coût du risque**, à 29 millions d'euros pour le premier trimestre 2017, diminue de 58,9 % par rapport au premier trimestre 2016.

Le **résultat avant impôt** s'élève à 394 millions d'euros au premier trimestre 2017, il a presque doublé en un an (+ 95,4 %). **En retraçant l'impact de l'IFRIC 21**, le résultat avant impôt du trimestre ressort à 422 millions d'euros, en hausse de 81,4 %, et le **coefficient d'exploitation** s'améliore de 7,1 points, à 54,4 % pour le premier trimestre 2017.

Les résultats contributifs au Groupe BPCE sont différents de ceux publiés par Natixis. Pour une analyse plus détaillée des métiers et des résultats de Natixis, merci de vous reporter au communiqué de presse de Natixis que vous trouverez en ligne sur www.natixis.com.

ÉLÉMENTS NON ÉCONOMIQUES ET EXCEPTIONNELS

En millions d'euros

	T1-17		T1-16 pf	
	Résultat avant impôt	Résultat net part du groupe	Résultat avant impôt	Résultat net part du groupe
Éléments non économiques de nature comptable	- 13	- 7	- 45	- 26
Réévaluation des actifs associés aux titres super subordonnés en devises (Hors Métiers)	- 13	- 7	- 45	- 26
Cessions de participations non stratégiques et d'actifs en gestion extinctive	- 2	- 1		14
Cession de titres de Nexity (Hors Métiers)			39	40
Cession d'actifs internationaux en gestion extinctive (Hors Métiers)	- 2	- 1	- 39	- 26
Coûts de transformation et de restructuration (Métiers / Hors Métiers)	- 38	- 24	- 16	- 11
Dépréciation des écarts d'acquisition et divers	- 19	- 9	- 10	- 10
Complément non récurrent de contribution sociale de solidarité des sociétés lié à l'accord avec CNP (Epargne)	- 19	- 9		
Banca Carige / Dépréciation durable (Hors Métiers)			- 10	- 10
Total de l'impact des éléments non économiques et exceptionnels	- 73	- 41	- 71	- 33

Des informations plus complètes sur les comptes sont disponibles sur le site www.groupebpce.fr, rubrique Investisseurs / Résultats.

Les résultats trimestriels du Groupe BPCE au 31 mars 2017, arrêtés par le directoire du 2 mai 2017, ont été vérifiés et contrôlés par le conseil de surveillance du 9 mai 2017. Les éléments financiers figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Précisions méthodologiques

Présentation des résultats trimestriels 2016 pro forma

L'information sectorielle a été modifiée à compter du T1-17, avec la création du pôle Banque de proximité qui comprend les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, le pôle Services Financiers Spécialisés de Natixis et les Autres réseaux (principalement constitués du Crédit Foncier, de la Banque Palatine et de BPCE International).

Le pôle SFS regroupe les métiers de Financements spécialisés (affacturation, cautions et garanties, crédit-bail, crédit à la consommation...) et les Services financiers (épargne salariale, paiements et titres), qui sont au cœur et au service du développement des réseaux du groupe. La participation minoritaire dans CNP Assurances, consolidée par mise en équivalence, anciennement reportée au sein du pôle Banque commerciale et Assurance, a été transférée dans le pôle hors métier.

La norme IFRS 9, adoptée en novembre 2016, autorise l'application anticipée dès l'exercice clos le 31/12/2016 des dispositions relatives au risque de crédit propre, consistant à constater désormais toute variation en capitaux propres et non plus en compte de résultat. Les trois premiers trimestres 2016 ont été retraités en conséquence.

Lors de la publication des résultats du T1-16, le montant comptabilisé au titre de la contribution du groupe au FRU procédait d'une estimation. Suite à la notification du montant définitif de la contribution au T2-16, le montant du FRU pris en compte au T1-16 a été réajusté.

Éléments non économiques et exceptionnels

Les éléments non économiques et exceptionnels et le passage du compte de résultat retraité au compte de résultat publié du Groupe BPCE sont détaillés dans le tableau ci-dessus.

Le groupe s'est engagé dans des opérations de transformation qui contribuent à simplifier sa structure et à générer des synergies. Les coûts de transformation en découlant (charges de restructuration spécifiques aux projets de rapprochement / fusion d'établissements et de migration vers des plates-formes informatiques existantes) ont été isolés à compter du T2-16 et ce, rétrospectivement.

Retraitement de l'impact IFRIC 21

Les résultats, coefficients d'exploitation et ROE après retraitement de l'impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte $\frac{1}{4}$ du montant des taxes et contributions relevant de l'interprétation IFRIC 21 pour un trimestre donné ou $\frac{1}{2}$ du montant des taxes et contributions relevant de l'interprétation IFRIC 21 pour un semestre. En pratique, pour le Groupe BPCE, les principales taxes concernées par IFRIC 21 sont la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et les contributions et prélèvements de nature réglementaire (taxe de risque systémique des banques, contribution pour frais de contrôle de l'ACPR, contribution au Fonds de résolution unique et au Mécanisme de surveillance unique).

Produit net bancaire

La marge nette d'intérêt clientèle hors épargne logement est calculée sur la base des intérêts sur opérations avec la clientèle en excluant les intérêts nets sur l'épargne centralisée (Livret A, Livret Développement Durable, Livret Épargne Logement) ainsi que la variation de la provision épargne logement. Les intérêts nets sur l'épargne centralisée sont assimilés à des commissions.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à l'agrégation des «charges générales d'exploitation» (telles que présentées dans le document de référence, note 6.6 en annexe des comptes consolidés du Groupe BPCE) et des «dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles».

Coût du risque

Le coût du risque est exprimé en points de base et mesure le niveau de risque par pôle métier, en pourcentage du volume des encours de crédit ; il est calculé en rapportant la dotation nette au titre du risque de crédit de la période aux encours bruts de crédits à la clientèle début de période.

Performance des métiers mesurés en Bâle III

Le ROE comptable du Groupe BPCE, correspond au rapport entre les éléments suivants :

>Résultat net part du groupe retraité de la charge d'intérêt des TSS classés en capitaux propres et des éléments non économiques et exceptionnels

>Capitaux propres part du groupe retraités des TSS classés en capitaux propres et des gains et pertes latents

Les ROE normatifs des métiers (Banque de proximité ; Épargne et Banque de Grande Clientèle), correspondent au rapport entre les éléments suivants :

>Résultat net part du groupe contributif du métier, diminué de la rémunération (calculée au taux normatif de 3 %) de l'excédent des capitaux propres par rapport aux fonds propres normatifs et retraité des éléments non économiques et exceptionnels

>Fonds propres normatifs ajustés des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles relatives au métier

>L'allocation de fonds propres normatifs aux métiers du Groupe BPCE est réalisée sur la base de 10 % des risques pondérés moyens en Bâle III.

Solvabilité

Les **fonds propres Common Equity Tier 1** sont déterminés conformément aux règles CRR / CRD 4 applicables ; les fonds propres non phasés sont présentés sans application des mesures transitoires, à l'exception du retraitement des impôts différés actifs sur pertes reportables et pro forma du phasage additionnel du stock d'IDA conformément au règlement 2016/445.

Les **fonds propres additionnels de catégorie 1** tiennent compte des émissions subordonnées devenues non éligibles plafonnées au taux de phase-out en vigueur.

Le calcul du **ratio de levier** s'effectue selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission Européenne le 10 octobre 2014, sans mesures transitoires après retraitement des impôts différés actifs sur pertes reportables. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des

principes posés par IAS 32, sans prise en compte des critères de maturité et devises. L'épargne centralisée à la Caisse des Dépôts et Consignations est prise en compte dans l'exposition levier totale depuis le T1-16.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le montant des **passifs éligibles au numérateur du TLAC** (capacité d'absorption des pertes) est déterminé selon notre interprétation de la Term Sheet publiée par le FSB le 09/11/2015 : « Principles on Loss-absorbing and Recapitalisation Capacity of G-SIBs in Resolution ».

Ce montant se compose des 4 éléments suivants :

- >Fonds propres Common Equity Tier 1 conformément aux règles CRR / CRD 4 applicables
 - >Fonds propres additionnels de catégorie 1 conformément aux règles CRR / CRD 4 applicables
 - >Fonds propres de catégorie 2 conformément aux règles CRR / CRD 4 applicables
 - >Passifs subordonnés non reconnus dans le fonds propres cités précédemment et dont la maturité résiduelle est supérieure à 1 an, à savoir : la part des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 non reconnus en fonds propres (ie, pris dans le phase-out), la part de la décote prudentielle des instruments de fonds propres de catégorie 2 d'une maturité résiduelle supérieure à 1 an, le montant nominal des titres senior non préférés d'une maturité supérieure à 1 an
- Les montants éligibles diffèrent quelque peu des montants retenus pour le numérateur des ratios de solvabilité ; ces montants éligibles sont déterminés selon les principes de la Term Sheet du FSB du 09/11/2015.

Liquidité

Les **réserves de liquidité totales** comprennent :

- >Les actifs éligibles banques centrales incluent : les titres éligibles BCE non éligibles LCR pris pour leur valorisation BCE après haircut BCE, les titres retenus (titrisations et covered bonds) disponibles et éligibles à la BCE pris pour leur valorisation BCE après haircut BCE et les créances privées disponibles et éligibles au refinancement en banques centrales (BCE et Fed), nets des refinancements banques centrales.
- >Les actifs éligibles LCR constituant la réserve LCR du groupe pris pour leur valorisation LCR.
- >Les liquidités placées auprès des banques centrales (BCE et Fed), nettes des dépôts des Money Market Funds US et auxquelles est ajoutée la monnaie fiduciaire.

Le **refinancement court terme** correspond aux refinancements de maturité initiale inférieure ou égale à 1 an et les tombées court terme du moyen-long terme correspondent aux tombées intervenant jusqu'à 1 an des refinancements de maturité initiale supérieure à 1 an.

Le **ratio CERC (coefficient emplois/ ressources clientèle)** du groupe est déterminé comme le rapport entre, au numérateur, les prêts à la clientèle et la centralisation des livrets réglementés et, au dénominateur, les dépôts de la clientèle. Le périmètre de calcul exclut la SCF (Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier du groupe). Ces éléments sont issus du bilan comptable du groupe après mise en équivalence des entités d'assurance. Les dépôts de la clientèle présentent les ajustements suivants :

- >Ajout des émissions placées par les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne auprès de la clientèle et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients
- >Retrait des dépôts à court terme de certaines clientèles financières collectés par Natixis dans le cadre de ses activités d'intermédiation.

Encours de crédit et d'épargne

Les retraitements effectués pour le passage des encours comptables aux encours de gestion de crédit et d'épargne sont les suivants :

- >Encours d'épargne : les encours de gestion excluent de leur périmètre les dettes représentées par un titre (bons de caisse ou bons d'épargne)
- >Encours de crédit : les encours de gestion excluent de leur périmètre les titres assimilés à des prêts et créances sur clientèle et autres titres assimilés à de l'activité financière.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales coopératives, autonomes et complémentaires : celui des 15 Banques Populaires et celui des 16 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de l'épargne et de l'assurance, de la banque de grande clientèle, et des services financiers spécialisés avec Natixis. Le Groupe BPCE compte 31,2 millions de clients et 108 000 collaborateurs; il bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences et 9 millions de sociétaires.

Contacts presse Groupe BPCE

Anne-Laure Declaye : 01 58 40 61 79
Marie de Clercq : 01 58 40 59 26
mail : presse@bpce.fr

Relations investisseurs Groupe BPCE

Roland Charbonnel : 01 58 40 69 30
Evelyne Etcheverry : 01 58 40 57 46
Geraldine Lamarque : 01 58 40 33 96
mail : investor.relations@bpce.fr



www.bpce.fr